

Informations Municipales

"S' Gemane Blattel"

Juillet 2012

N° 22

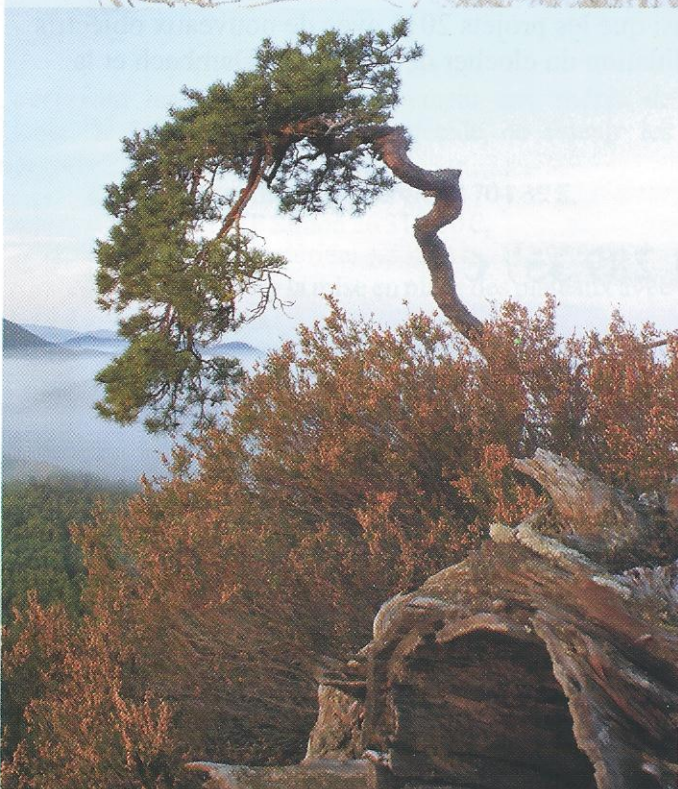


Photo : Jacky EHRSTEIN
"Club Photos de Dambach"

D A M B A C H
NEUNHOFFEN
WINECKERTHAL
NEUDOERFEL

L'EDITORIAL

Au moment de la parution de ce nouveau numéro de notre bulletin "S'Gemane Blattel", les travaux d'aménagement de la placette de l'ancien presbytère avancent à grands pas. Après de nombreux débats, la destruction de ce bâtiment devenait inéluctable, au vu de l'extrême vétusté et du délabrement constatés à tous les niveaux. Le centre de notre village sera vraiment embelli grâce à cet aménagement qui comprendra une zone de stationnement, un espace de convivialité et qui améliorera surtout la sécurité – avec une aire d'arrêt pour le bus scolaire – et l'accessibilité des enfants avec une nouvelle entrée pour l'école. D'autre part, un aménagement de la voirie réduira la vitesse des véhicules. Le bilan détaillé de cette opération vous sera présenté dans le prochain bulletin.

Récemment, l'association Cun Ulmer Grün nous a conviés au Schoeneck, château du 12^{ème} siècle que les membres de cette association réhabilitent depuis une dizaine d'années. J'ai été impressionné par leur travail de titan et leur grande patience devant l'ampleur de la tâche !

Au travers de cet engagement sans faille, je voudrais rendre hommage à toutes nos associations et saluer leurs actions ; des actions exemplaires et nombreuses qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre commune. Alors, n'hésitez pas à les encourager, à les féliciter ou tout simplement à rejoindre leurs rangs !

Permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, un bel été !

Votre Maire
Martial NEUSCH

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Finances locales

Page 3 : Principales décisions du
Conseil Municipal

Pages 4-5-6 : Vie locale

Pages 7-8 : Infos - brèves

Informations Municipales "S'Gemane Blattel"

Bulletin semestriel

Responsable de la publication : Yannick KLEINKLAUS

Comité de rédaction : Raphaël BUSCH, Joël HERZOG,

Yannick KLEINKLAUS, Martial NEUSCH,

Barbara EPPINGER, Marielle WINTER

avec la participation de Françoise MÜLLER secrétaire de mairie

Dépôt légal 08/2012

Impr. BRENDL Niederbronn-les-Bains 03 88 09 68 39

Finances locales

Budget communal 2012

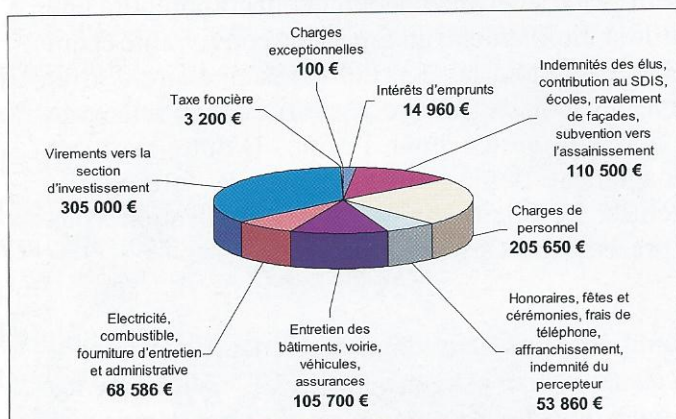
En date du 2 mars 2012, le Conseil Municipal s'est réuni pour adopter les comptes administratifs et de gestion. Les résultats dégagés de l'année 2011 pour l'ensemble des budgets sont très « positifs ». Ces excédents sont dus à un faible taux de réalisation des sections d'investissement. Les chantiers prévus en 2011 n'ont débuté que cette année : la placette du presbytère ainsi que l'interconnexion au réseau d'eau potable du Syndicat des Eaux de Reichshoffen. Les subventions pour ces différents projets ont été attribuées au cours de l'année 2011.

Les budgets 2012 reprennent donc les excédents réalisés ainsi que les projets 2011 avec de nouveaux objectifs tels que le remplacement des cadrans de l'horloge, la consolidation du clocher de l'église de Dambach et la réfection de l'escalier de l'église de Neunhoffen.

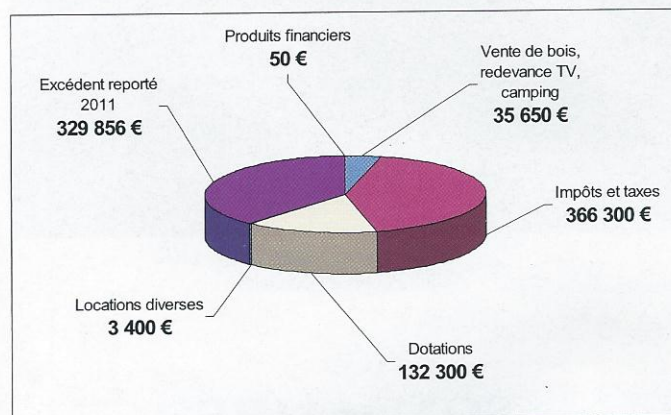
Budget 2012 : 1 289 357 €

Fonctionnement : 867 556 €

Dépenses de fonctionnement

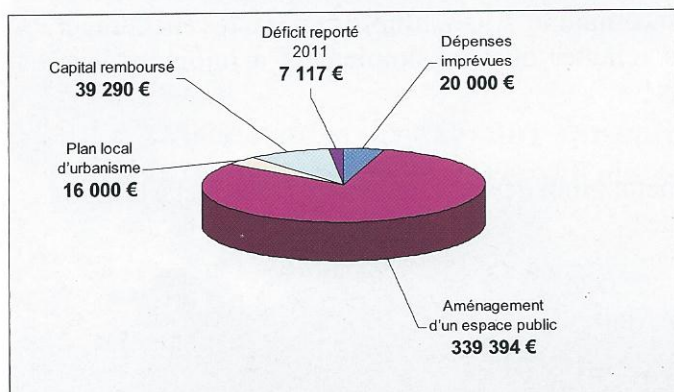


Recettes de fonctionnement

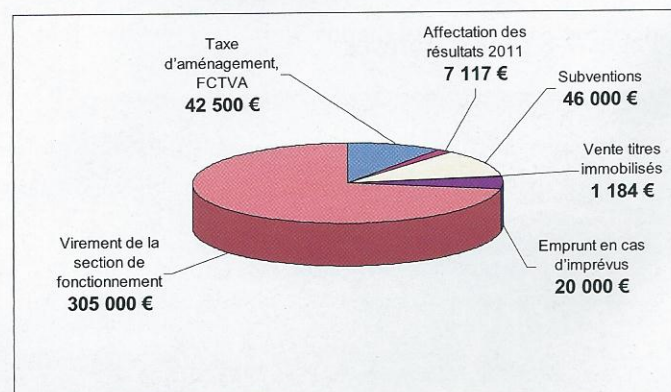


Investissement : 421 801 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 02 mars 2012

Modification du règlement du service d'eau potable

Le Conseil Municipal a décidé de modifier l'article 16.2 du règlement du service d'eau potable. Dorénavant, la collectivité qui assure l'entretien, les réparations et le renouvellement des parties de branchements situées dans les propriétés privées jusqu'au compteur, assurera également les travaux de fouilles et de remblais nécessaires.

Attribution des marchés

Concernant les travaux d'aménagement des abords de l'école, le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises suivantes :

- échafaudage : Industrie Service 2 704.39 €,
- démolition : TP Simon 26 310.00 €,
- aménagement extérieur : Sotravest 110 230.06 € + 16 191.21 € pour la mise en place des plateaux avec passage piétons.

Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux en forêt communale

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer un budget de 730 € pour les différents travaux en forêt communale. La recette de la vente sur pied de 583 m³ de bois s'élève à 14 310 €.

Conseil Municipal du 13 avril 2012

Facturation des prestations de service de l'eau

Suite aux intempéries de l'hiver, de multiples interventions sur les branchements d'eau en partie privée chez les particuliers ont eu lieu. Par conséquent, le Conseil Municipal a décidé de facturer le service effectué par les agents de la commune. Ce service comprend le matériel et le coût de la main-d'œuvre. Il sera facturé 40 €/heure avec un minimum d'une heure et le matériel en sus.

Fixation du taux d'imposition 2012 des 3 taxes.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2011 pour l'exercice 2012 à savoir :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	11,59 %
Taxe foncière	11,94 %
Taxe foncière non bâtie	11,09 %

Tarifs 2012

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs pour l'aire naturelle de camping, la salle communale du Mille Club, les emplacements forains, le ravalement de façades, la redevance pour le réseau de télévision, les frais de scolarité pour les élèves externes à la commune et l'usage du photocopieur de la mairie par les associations locales. Les tarifs des services de l'eau et de l'assainissement sont les suivants :

- eau : 0.95 €/m³,
- assainissement 1.60 €/m³,
- anti-pollution : 0.27 €/m³,
- taux de collecte : 0.274 €/m³,
- location du compteur : 5.40 €/semestre,
- taux horaire : 40 €/heure,
- les frais de branchement au réseau d'eau potable : 100.00 €.

Subventions

Le Conseil Municipal a attribué 50 € à l'association du Monument Afrique du Nord du Bas-Rhin et 50 € à la Fondation du Patrimoine.

Une subvention de 459 € a été attribuée au titre d'un ravalement de façade.

Affaire de personnel

Le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe suite à la réussite à l'examen d'un agent de la collectivité. Par conséquent, le poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet a été supprimé.

Le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi permanent à temps non complet de non titulaire d'adjoint Technique de 2^{ème} classe et un emploi permanent à temps non complet de non titulaire d'Accompagnateur du circuit scolaire.

Les contrats d'engagement des 2 agents concernés avaient déjà été renouvelés 2 fois et ne pouvaient plus l'être une 3^{ème} fois.

Conseil Municipal du 8 juin 2012

Plan local d'urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé de créer une commission de travail chargée d'étudier les différents documents relatifs au PLU.

Inscription des sentiers de randonnée du ban communal au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le Conseil Municipal a décidé de donner un avis favorable à l'inscription du sentier de randonnée GR 53 rectangle rouge du ban communal, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le Conseil Municipal s'engage à conserver les caractéristiques physiques, le caractère public et ouvert de ce chemin rural.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal a décidé de demander 2 subventions au Conseil Général.

L'une d'un montant de 1 319.70 € pour le changement du cadran et des aiguilles de l'horloge de l'église de Dambach dont le montant total s'élève à 5 261.20 € et 14 307.00 € pour la consolidation du clocher dont le montant total s'élève à 57 037.24 €. Les travaux seront financés par la commune.

Affaire de personnel

Dans le cadre du renouvellement par l'Etat du Contrat d'Accompagnement à l'Emploi sous la forme d'un Contrat Unique d'Insertion, la commune décide de recruter une personne pour une période de 6 mois à raison de 20 H hebdomadaire maximum.

Elle complètera l'équipe technique pour les besoins saisonniers de la commune.

Convention AGEVON

Mise en place d'une convention pour la gestion écologique de la vallée du Schwarzbach. L'AGEVON (Association pour la Gestion des Espaces Agricoles en Déprise dans les Vosges du Nord) œuvre depuis plus de 20 ans dans des opérations de gestion des friches dans les fonds de vallées en déprise agricole des Vosges du Nord par le biais d'un pâturage extensif à l'aide de bovins rustiques.

Migration des batraciens



Depuis 2007, l'association qui s'occupe de la sauvegarde des batraciens continue à recenser le nombre d'animaux. Ce chiffre est en régression chaque année. En 2012, les bénévoles ont ramassé 115 crapauds, 54 tritons et 10 grenouilles sur la période du 3 mars au 10 avril. Les filets sont

disposés en face des lagunes à la sortie du village. Les personnes souhaitant avoir des renseignements peuvent s'adresser à Francis HOFFMANN par courriel à l'adresse suivante : francishoffmann@free.fr



Cross et rallye du 5 avril 2012

Le jeudi 5 avril, le site champêtre du Mille club a accueilli 710 élèves âgés de 8 à 11 ans pour le cross USEP du secteur, organisé par l'école de Dambach-Neunhaffen. Les courses ont permis aux meilleurs de gagner coupes et médailles. Les élèves de notre école se sont distingués :



Lilly Winter 1^{ère}, Amélie Gruber 2^{ème}, Alicia Derisbourg 3^{ème} filles nées en 2004

Thibaut Kleinklaus 2^{ème} chez les garçons nés en 2001

Les 34 classes ont ensuite découvert les beautés de notre vallée grâce à un rallye à travers bois, sur le thème de la légende du château du Schoeneck.

Semaine Familiale et Sociale

La semaine familiale qui s'est déroulée du 16 au 20 avril avait comme objectifs de créer du lien social en



proposant des animations et des temps de rencontre qui favorisent les échanges entre les familles, les adolescents, les enfants et les individus. Il s'agissait aussi de connaître les besoins et les attentes des familles de la commune afin d'impulser une dynamique d'animation pour les familles en fonction de leurs envies dans notre



vallée. L'organisation et l'animation ont été réalisées avec la participation de l'école, des associations locales, de l'équipe d'animateurs du Réseau d'Animation Intercommunale et avec le soutien de la Commune.

Pour rapprocher les différentes générations présentes, des jeux en tout genre ont été proposés tout au long de la semaine. Ces manifestations ont permis une rencontre humaine entre les familles, les professionnels de l'animation, et les bénévoles. Elles

Club de l'Age d'Or

Au mois de mai, les membres du Club de l'Age d'Or se sont rendus en Italie, dans le Tyrol du Sud.

Le temps était clément et n'a pas contrarié les visites des villes de Bolzano (Bozen) et de Bressanone (Brixen) avec leurs maisons anciennes, leurs magnifiques églises et leurs cloîtres du Moyen-Age. Une petite marche a permis d'admirer les surprenantes cheminées de fées à Ritten. Une incursion dans les Dolomites a donné l'occasion de constater qu'il restait de la neige sur les cols de Falzarego, Pordoi et Sella, et bien sûr aussi sur les sommets environnants. Marianne, notre guide, nous a

fait découvrir quelques vallées isolées avec leur faune et leur flore parfois protégées.

La gastronomie n'a pas été en reste : le cuisinier de l'hôtel a concocté des repas excellents et variés. Quant à la

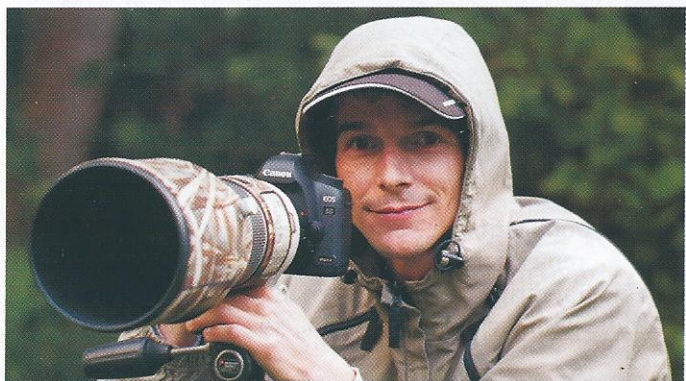


musique, comme d'habitude elle n'a pas été oubliée. Les vacanciers ont chanté et dansé au son de l'accordéon, de la « teufelsgeige » et même de la trompette maniée avec maestria par l'un d'eux.

Mais toutes les bonnes choses ont une fin et le groupe a repris le chemin du retour avec des souvenirs plein la tête et l'envie de les partager avec ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

Passion : Photographie entre Art et Nature

Emmanuel Baechler : Photographe de nature amateur
Passionné de nature, ce n'est pas par pur hasard que je me suis installé au Neudoerfel voilà bientôt cinq ans;



petit havre de paix ancré au beau milieu d'une nature relativement préservée.

C'est cette passion pour la nature qui m'a progressivement amené à approfondir ma pratique photographique. A portée d'objectif, il m'est tout simplement possible de croiser des espèces emblématiques comme le faucon pèlerin ou encore le gomphe serpent. De quoi en faire pâlir plus d'un !

Toutefois c'est dans l'observation régulière d'espèces plus communes que je cherche à montrer la beauté toute simple des animaux, et de manière plus générale de la nature toute proche qui nous entoure, qui souvent passe inaperçue : une mésange dans certaines

conditions de lumière, un renard à la recherche de son repas, une simple perle de rosée, peuvent prendre une dimension impressionnante au travers d'un objectif...

Ma démarche photographique est relativement simple : observer et attendre. Attendre d'abord l'animal puis attendre le bon moment pour déclencher... entre temps il aura sûrement fallu attendre la fin d'une averse ou le retour de la bonne lumière, le tout dans une position inconfortable sous mon filet de camouflage. Je m'interdis toute traque de l'animal ou ce que l'on pourrait appeler chasse photo. Mon premier objectif, servir la nature en la montrant sous son côté



"véritable", sans mise en scène et sans perturbation. Cela signifie donc de nombreuses heures d'attente infructueuses, des levés très matinaux - il faut toujours être en place avant le levé du soleil - surtout en été...

Mais les sensations que l'on peut connaître, seul à proximité de cette vie craintive et secrète méritent le temps de l'attente et souvent les plus belles photos ne terminent pas sur papier mais dans un petit coin du cerveau... Au risque de paraître caricatural présenter une belle image d'un animal est à mon sens un message d'appel au respect et à l'humilité pour le monde en général et pour la nature en particulier, le tout dans la prime attention de partage.

C'est dans ce but de partage que j'ai rejoint le Club Photo de Dambach-Neunhoffen début 2011. Un club fait d'une poignée de personnes volontaires, dynamiques, et entreprenantes qui m'ont donné l'envie d'aller de l'avant en présentant mes images lors de la seconde édition des Photo' folies en 2011, puis lors du festival franco-allemand de photo nature de Wissembourg d'où, à mon grand plaisir, je suis revenu avec le premier prix du concours organisé en marge de cette manifestation... Bien qu'à mon sens, la photo ne soit pas une pratique adaptée à la compétition!

Depuis, quelques unes de mes images ont été publiées dans le magazine spécialisé "Images & Nature"...

Enfin bref, la Photo ça se regarde, il n'est pas vraiment évident d'en parler. Le mieux est donc de se donner rendez-vous pour la troisième édition des Photo' folies le 9 septembre prochain. D'ici là, vous pouvez toujours parcourir mon site internet :

www.moment-nature.com

Association de tir du Hohenfels

Le club arrive au terme de la saison de tir rythmée, comme chaque année, par les entraînements, les compétitions, les manifestations sportives et les fêtes.



Parmi celles-ci, la fête d'été qui aura lieu le **26 août** prochain, juste avant le début de la nouvelle saison.

Avec les attractions habituelles comme l'initiation au tir sur 10 mètres et surtout le tir populaire à la carabine sur 50 mètres, doté de prix de valeur, elle bénéficiera également d'une démonstration de tir au pistolet sur 25 mètres.

De plus, l'organisation a prévu un apéritif concert qui permettra de passer d'agréables moments en musique et un exercice de sauvetage avec le concours de chiens terre-neuve au courant de l'après midi.

La restauration sera à la hauteur avec le repas de midi et la journée pourra se terminer autour d'une bonne pizza ou tarte flambée.

Réservez la journée du 26 août à l'association de tir !

Football Club de Dambach/Neunhoffen

Une fin de saison riche en manifestations, Tournoi inter- quartiers, journée nationale des pitchounes et débutants, feu de la St Jean et Messi.

Le 28 Mai 2012, le Football Club de Dambach/Neunhoffen a organisé son désormais traditionnel tournoi inter quartiers.



8 équipes constituées de joueurs d'une même rue ou quartier se sont affrontées sur différents ateliers.



Au programme, concours de pêche, course aux œufs, Just Dance, Frisbee et ski de fond par équipe. Après la rue du Modenberg en 2010, la rue du Stade 2 en 2011 nous avons donc inscrit une nouvelle équipe au tableau des gagnants, celle de la rue du Stade 1. Le FC D/N tient à remercier tous les participants et compte sur eux, pour l'édition 2013.

Le 09 Juin 2012, la ligue d'Alsace de football a donné l'occasion au FC D/N, pour la 2^{ème} année, d'organiser la journée nationale des Pitchounes U7 et débutants U9. Un plateau de 28 équipes réparties en 5 groupes se sont affrontées tout au long de l'après midi. Une grande fierté pour le FC D/N d'avoir eu l'occasion d'organiser cette journée avec la participation de nos enfants et leurs parents membres du club.



Et enfin le week-end du 16, 17, 18 Juin 2012 nous avons donc organisé pour la cinquième année, le feu de la St Jean accompagné d'un feu d'artifice le samedi soir, une après midi fête foraine le dimanche et une soirée Harengs le lundi.



Par cette publication, le nouveau président, Busch Raphaël tient à remercier l'ensemble des membres, joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters et tout particulièrement le comité pour l'avoir accompagné au cours de sa première année.

Quelques règles à respecter pour le bien être de chacun

Comme tous les ans, la municipalité encourage les habitants à nettoyer régulièrement les trottoirs et caniveaux. La propreté de nos villages est l'affaire de chacun de nous !

Nous faisons également appel au bon sens de chacun

- Pour respecter l'arrêté concernant la lutte contre les bruits qui sont interdits de 21 h à 7 h du matin, et les dimanches et jours fériés.
- Pour ne pas incinérer des végétaux ou du bois à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts (arrêté préfectoral du 17 avril 2003 et du 16 mars 2009). Feux totalement interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que pendant toute la saison estivale. (du 15 mars au 15 octobre).
- Pour ne pas laisser divaguer les chiens sur la voie publique et éviter les aboiements à longueur de journée ... ou de nuit ! En outre, il serait agréable que les espaces verts ne servent pas de canis et pour vos animaux de compagnie.
- Enfin, il est demandé aux usagers de veiller à ne pas déposer le verre dans les containers après 22 heures et les dimanches et jours fériés avant 9 heures !!!

Recensement en mairie

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Vous devez vous inscrire en mairie pour obtenir l'attestation de recensement, document qui vous sera réclamé pour l'inscription aux examens d'Etat : CAP, BEP, BAC... et même au permis de conduire.

Inscriptions sur liste électorale

Les nouveaux arrivants qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, peuvent se rendre en mairie à partir du 1^{er} septembre et ce jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Pour les personnes membres de l'Union Européenne, celles-ci peuvent également s'inscrire sur la liste électorale complémentaire municipale et européenne durant la même période.

Festival Rêves de Mômes

Le festival Rêves de Mômes se déroulera du dimanche 5 août au vendredi 10 août, investira à nouveau la commune de Niederbronn-les-Bains et les communes aux alentours. Un spectacle gratuit pour un public à partir de 3 ans itinérant se produira au **Mille Club le mardi 7 août à 18 h 30** : « Swing Carlo » proposé par Roue Libre et Cie. C'est l'histoire de Monsieur Emile et Mamezelle Nadine qui vous présenteront leurs entrées burlesques, rires, jonglerie, feu, magie, prouesses comiques en tous genres sur des musiques originales et entraînantes. Le programme complet des festivités est disponible auprès du RAI 5 rue des Juifs 67110 Niederbronn-les-Bains tél : 03.67.10.03.15 et info@reseau-animation.com

Fermetures de la mairie et l'agence postale communale

Le secrétariat de mairie sera fermé du 4 août au 24 août inclus, durant cette période les permanences des élus seront annulées.

L'agence postale communale sera fermée durant la période du 6 août au 18 août inclus.

Tv3v

Tv3v c'est tout un réseau de correspondants, notamment avec des membres de l'association Télévision des Vosges du Nord (TVN) mais c'est aussi des échanges de programmes et reportages avec Mirabelle TV, la chaîne régionale de Lorraine et TV Cristal, la télévision du pays de Bitche.

Pour la recevoir, la Commune diffuse via son propre réseau câblé, mais également par internet dans toutes les communes et dans le monde entier grâce au site internet : www.laregie.fr



La collecte des textiles, enfin chez vous

Un bon moyen pour se débarrasser utilement de ses vieux habits :

Un geste pour l'environnement et pour la création d'emplois dans notre région.

Le RELAIS, membre d'EMMAUS a installé un conteneur pour créer des emplois.

Les consignes de tri sont les suivantes : Sont acceptés dans des sacs tous les vêtements homme, femme ou enfants (en bon ou mauvais état), le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux...), les chaussures et la petite maroquinerie.

Sont refusés les articles non textiles (exp électro-ménager), les matelas, sommiers, moquettes et toile cirée, les chutes de textile, les chiffons usagés.

En triant ces textiles, vous leur offrez une seconde vie : 40% sont destinés au Réemploi, 50% au Recyclage (ex : l'isolant métisse) et vous participez activement à la création de nouveaux emplois en France comme en Afrique.

L'abbé Pierre disait que « la misère ne se gère pas, elle se combat » : mettre vos vieux vêtements dans nos conteneurs, c'est participer activement à ce combat.

Et n'hésitez pas à venir visiter notre centre de tri à Wittenheim et à visiter notre site internet :

www.lerelais.org

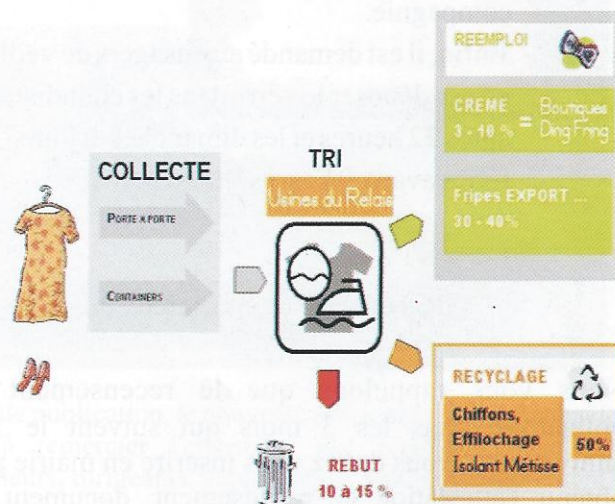
pour nous contacter :

Par téléphone 03 89 32 92 10

ou par mail : lerelaisest@le-relais.net



Conteneur situé au Mille-Club



Le savez-vous encore ?

Avant d'entreprendre des travaux sur votre habitation, renseignez-vous à la mairie pour les autorisations nécessaires... Cela vous évitera toute complication ultérieure.

Quelques exemples : remplacement des fenêtres et portes (même à l'identique), des tuiles, mise en place de fenêtres de toit, des murs de séparation parcellaire, des clôtures...

Bref, tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant.